
YVES FROMION

DEPUTE DU CHER

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SPECIALE

CHARGÉE DE VERIFIER ET D'APURER LES COMPTES

MAIRE D'AUBIGNY-SUR-NÈRE

YF/LR/CT/08.125

Aubigny-sur-Nère, le

Monsieur le Président,

Mon attention a été appelée par des usagers de la ligne SNCF Nevers – Paris, fréquemment utilisée par les habitants du Nord du département du Cher, sur un projet de remise en cause par la SNCF d'un certain nombre de trains.

Je ne suis pas en mesure de vérifier l'exactitude, l'ampleur et la légitimité des changements évoqués.

Le Conseil Régional du Centre, au même titre j'imagine que celui de Bourgogne, est naturellement concerné par ce dossier du fait de la convention qu'il a signée en Octobre 2007 avec la SNCF, conformément aux dispositions de la LOTI.

C'est la raison pour laquelle je me tourne vers vous pour relayer l'inquiétude des usagers et les préoccupations des élus locaux face à la perspective d'une régression très sensible de la qualité du service rendu par la SNCF.

Je vous remercie de la réponse que vous voudrez bien me faire tenir.

Yves FROMION

Monsieur François BONNEAU

Président

Conseil Régional du Centre

9 rue St Pierre Lentin

45041 ORLEANS CEDEX 1